

fidèles à leurs devoirs essentiels; chaque dimanche, ils sont présents au saint Sacrifice, cela leur suffit. Ils ont mille raisons, croient-ils, pour ne pas en faire davantage: leurs occupations, leur santé, les habitudes prises; tout cela leur est bon pour justifier à leurs propres yeux une indifférence préjudiciable aux intérêts de leurs âmes. Ils marchandent avec Dieu et ne savent pas bénéficier de ses grâces.

* * *

Tout autre était la conduite de Jeanne d'Arc. Dès son enfance, elle manifeste un vif attrait pour l'assistance au saint Sacrifice.

A Domremy, elle s'y rendait chaque jour. Elle en comprenait si bien la grandeur et l'importance qu'elle eût voulu, elle, pauvre enfant, posséder quelque argent pour faire célébrer des messes à de pieuses intentions. Était-elle dans les champs? Si elle entendait la cloche annoncer la messe quotidienne, elle quittait son travail pour avoir la joie d'y assister. L'église de Domremy ayant été incendiée, Jeanne ne manquait pas, aux jours de fête, d'aller entendre la messe à Greux, paroisse voisine. A Vaucouleurs, elle est présente, dès le matin aux messes célébrées dans la chapelle de Sainte-Marie. Durant son voyage de Vaucouleurs à Chinon, elle eût bien voulu—au témoignage de Jean de Metz, qui l'accompagnait—assister au saint Sacrifice. Elle nous disait, ajoute-t-il: "*Si nous pouvions entendre la messe, ce serait bien.*" Mais par crainte qu'elle ne fût reconnue, ce n'est que deux fois que nous pûmes accéder à ses désirs(1). La première fois, c'était à Auxerre, "dans la grande église", dit elle-même la Pucelle à ses juges, et la seconde, à Sainte Catherine de Fierbois, où elle eut la joie d'en entendre trois le même jour. Le lendemain de son arrivée à Chinon, elle est à la messe dans la chapelle royale.

Désormais, ne craignant plus d'être arrêtée dans sa mission, elle donnera libre cours à sa piété. Tous les jours, durant sa vie guerrière comme au temps de son séjour à Vau-

(1) Jean de "Novilonpont", dit de Metz, "homme noble", domicilié à Vaucouleurs lors du procès de réhabilitation.